

L'HEBDO QUI CLIC

334

cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE - cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

215

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2012

P.S.A. - SANOFI - ARCELOR...

reconversion



Au sommaire du 19 octobre 2012 :

- | | |
|---|----------------|
| ➤ Petroplus / Communiqué de l'UD CGT 76 + modèle de motion : | Pages 2 et 3 |
| ➤ Petroplus / Article de presse : | Page 4 |
| ➤ Petroplus / Concert des grandes bouches à la Forge : | Page 5 |
| ➤ CAMPAGNE TPE LE HAVRE / Tract CGT le Havre | Pages 6 à 8 |
| ➤ Travail le dimanche ZAC Coty / Tract CGT le Havre | Page 9 |
| ➤ Union Confédérale des retraités CGT / Communiqué : | Page 10 |
| ➤ Collectif pour les transports gratuits au Havre / Tract et pétition : | Pages 11 et 12 |
| ➤ CGT PSA Sochaux / Premier volet du rapport SECAFI : | Pages 13 et 14 |
| ➤ Fralib / Communiqué : | Page 15 |
| ➤ CGT Cheminots / Communiqué jour de carence : | Page 16 |
| ➤ En direct des protocoles d'accords électoraux : | Page 17 |
| ➤ Le programme de formation syndicale de l'UL : | Page 18 |
| ➤ L'hebdo pratic' : | Pages 19 et 20 |



La raffinerie de Petit-Couronne doit poursuivre son activité...

Les représentants de NET OIL n'ont pas réussi à apporter suffisamment d'éléments pour convaincre les juges du tribunal de commerce de Rouen, sur leurs capacités à reprendre l'activité de la raffinerie de Petit-Couronne.

Le tribunal a donc prononcé, dans un premier temps, la liquidation de la raffinerie, tout en laissant un délai de poursuite d'activité jusqu'au 5 novembre et ainsi permettre le dépôt d'un nouveau dossier de reprise.

Pour la CGT, il nous appartient de rester mobilisés et de soutenir les salariés de la raffinerie et leurs syndicats dans toutes leurs démarches à venir sachant qu'ils ne pourront gagner seuls.

L'Union Départementale CGT de Seine-Maritime a interpellé le gouvernement pour une table ronde tripartite (Etat, Ufip, syndicats) sur l'avenir du raffinage en France, et à Petit-Couronne.

Pour donner toutes les chances de gagner ce combat la mobilisation est plus que nécessaire, elle doit être à la hauteur des enjeux économiques et sociaux de notre département, et au-delà. Il faut stopper cette casse industrielle orchestrée par le patronat.

Le 9 Octobre, nous avons été des milliers à manifester pour l'emploi dans plusieurs villes de France, nous devons poursuivre la mobilisation afin que le gouvernement prenne de véritables dispositions pour relancer l'activité économique de notre pays.

Poursuivre l'activité de la raffinerie de Petit-Couronne doit être le déclenchement d'un processus et une étape pour la réindustrialisation en France.

Ne laissons pas notre avenir et celui de nos enfants dans les mains des marchés financiers, et l'Etat a les moyens d'intervenir.

Pour toutes ces raisons, l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime appelle, dans un premier temps, ses syndicats à réagir et les salariés à participer au **rassemblement interprofessionnel le JEUDI 18 OCTOBRE à partir de 12 h 30 devant la raffinerie de Petit-Couronne** afin de peser sur les choix à venir.

C'est ensemble que nous gagnerons.

(un barbecue de lutte sera organisé)

Vous trouverez en pièce jointe un modèle de motion que nous vous invitons à envoyer au Ministre du redressement productif.

Ministère du redressement productif : stephane.israel@cabinets.finances.gouv.fr

Envoyer vos messages de soutien à Syndicat CGT PETROPLUS :

yvon.scornet@petroplus.biz

jean.brout@petroplus.biz

Modèle de motion à adresser au Ministre du redressement productif.

Monsieur le Ministre,

La décision du tribunal de commerce de Rouen est inadmissible. Prononcer la liquidation de la raffinerie de Petit-Couronne est un non-sens économique.

Nos besoins en produits raffinés sont de 85 millions de tonnes, les capacités d'aujourd'hui au plan national sont de 67 millions de tonnes. En fermant cette raffinerie, ce sont 7 millions de tonnes de production qui vont disparaître.

Sans réaction ferme de votre part, vous participerez à l'exclusion de 2 000 familles du monde du travail.

Une seule solution s'impose à vous, la réquisition de ce lieu industriel indispensable au développement social et économique de notre pays.

Le syndicat CGT _____ apporte son soutien et participera à toute initiative pour sauver le raffinage français.

Dans l'attente de votre réquisition,

Acceptez, Monsieur le Ministre, nos salutations pleines de luttes.

Jeudi 18 Octobre 2012

Social-Eco

Petroplus : la liquidation ne passe vraiment pas

L'intersyndicale de la raffinerie de Petit-Couronne veut un rendez-vous avec François Hollande, alors qu'à gauche, plusieurs voix s'expriment pour une « nationalisation ».

C'est par le président de la République qu'ils veulent être reçus et entendus, les représentants de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC de la raffinerie Petroplus à Petit-Couronne (Seine-Maritime). Au lendemain de la liquidation judiciaire prononcée, à la surprise générale, malgré le soutien des salariés à la solution de reprise proposée par le groupe NetOil, par le tribunal de commerce de Rouen (lire notre édition d'hier), les syndicalistes ont officiellement fait parvenir à l'Élysée une demande de rendez-vous avec François Hollande, en présence du premier ministre et du ministre du Redressement productif.

Pour les près de 500 salariés de la raffinerie, pas question de voir leur patient travail en vue d'une reprise industrielle s'écraser contre le mur de cette juridiction commerciale. « On ne va quand même pas laisser un petit juge qui est peut-être juste un banal patron de bar liquider une industrie comme la nôtre »,

s'époumonait un des salariés de la raffinerie, à l'annonce de la décision. Pour l'intersyndicale, la cession de raffinerie à un repreneur demeure l'objectif ; les candidats à la reprise ont jusqu'au 5 novembre pour se faire connaître. Mais en cas d'échec, certains préconisent déjà un processus qui pourrait aller jusqu'à la nationalisation. Dans la foule des ouvriers présents devant le tribunal de commerce, certains le réclamaient ouvertement. Vice-présidente PCF de la région Haute-Normandie, Céline Brulin appelait, elle, mardi, « la puissance publique à reprendre la main » : « Avec la fermeture des hauts-fourneaux à Florange, la disparition de Petroplus, ça ferait un nouveau coup de canif dans des industries hautement stratégiques pour le pays, regrettait-elle. L'état ne peut pas regarder ailleurs, il doit empêcher le saccage, y compris en imaginant une intervention directe de la puissance publique. » Du côté du PS, l'aile gauche entend, semble-t-il,

ouvrir le débat. « Pourquoi l'état ne prend pas ses responsabilités ? Et ne nationalise pas aujourd'hui ? Pas de manière éternelle, mais de manière temporaire, a lancé Julien Dray sur Radio Classique, hier matin, en répondant à une question sur le cas de Petroplus. On invente des dispositifs qui vont être d'une telle complexité qu'on n'arrivera pas à les appliquer. Il vaudrait mieux prendre ses responsabilités en nationalisant, pas forcément à 100 %, en donnant le sentiment à ces entreprises qu'elles ont une stabilité par la présence de la puissance publique. » Pour Emmanuel Maurel, candidat au poste de premier secrétaire du PS face à Harlem Désir, « il convient de procéder à la nationalisation de cette raffinerie qui ne doit pas coûter très cher au regard de sa fermeture annoncée ».

Thomas Lemahieu

HARFLEUR SOLIDAIRE AVEC LES PETROPLUS

CONCERT DE SOUTIEN samedi 20 octobre

Les Elus d'Harfleur et le Groupe les Grandes Bouches s'associent pour une soirée de solidarité avec les salariés de Petroplus

Samedi 20 octobre 2012 à 20h30 à la Forge

Une nouvelle fois, un Tribunal de Commerce vient de prononcer l'arrêt de mort d'un des fleurons de notre industrie. Une nouvelle fois, la Justice condamne des centaines de salariés à la précarité. Les 470 Petroplus comme on les appelle, mais aussi les sous-traitants et les entreprises de stockage comme la CIM, les ports de Rouen et du Havre. Des familles entières dont la vie va basculer.

Comble de l'ironie, l'entreprise Petroplus gérée depuis plus d'un an par ses salariés dégage des bénéfices, elle est viable. Son existence est même stratégique pour notre pays dont les capacités de raffinage sont insuffisantes par rapport à sa consommation.

Une soirée pour refuser l'inacceptable.

La Municipalité d'Harfleur et le groupe les Grandes Bouches ont décidé d'apporter leur soutien aux salariés de Petroplus en leur dédiant ce concert.

La Solidarité sera au cœur de cette soirée, les sommes collectées leurs seront intégralement reversées.

Mais au-delà, il s'agira aussi pour les élus, artistes, militants syndicaux, politiques, associatifs et citoyens de dire qu'ils refusent l'inacceptable.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE / 02 35 13 30 10

POUR RÉSERVATION SPECTACLE /02 35 13 30 09

www.harfleur.fr



SALARIES DES TRES PETITES ENTREPRISES (TPE)

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2012

28 NOVEMBRE – 12 DECEMBRE



Tous ensemble, « bougeons nous » pour un vote CGT haut et fort

Comme convenu lors de la dernière CE de notre UL en juin, il avait été mis en place un plan de travail pour les Elections professionnelles des TPE en Novembre/Décembre 2012, avec notamment la mise en place de tournées avec distribution de tracts, brochures spécifiques et collages.

Force est de constater, que les engagements pris en CE, n'ont pas été respectés totalement, par tous. En effet, malgré un rappel en septembre, des tournées ont été annulées, de nouveau, faute de militants, il est dommage que nous ayons pris encore du retard !

Pourtant, Fin novembre, dans six semaines, le scrutin démarrera à partir du 28 novembre jusqu'au 12 décembre, il nous reste quelques mardis à faire avec une semaine « spécial TPE ». Pour votre info, sur les différentes tournées effectuées : l'accueil est bon, peu de refus, même si la démarche est nouvelle et semble surprendre.

Plan de travail (rappel)

- Jusqu'aux Elections : Distribution de tracts + livret spécifique tous les mardis dans les commerces des rues du Havre et alentours + Collage (2 fois par mois)
- 19 au 23 novembre : semaine « spécial Elections TPE » (distributions tracts + collage + voiture Sono)
- 26/27 novembre : sensibilisation de participation au vote (distribution tracts+voiture sono)
- 28 novembre / 12 décembre : vote des TPE avec ouverture d'un bureau de vote électronique avec aide au scrutin au secrétariat de l'UL CGT à Franklin (aide logistique...)

Alors, Inscrivez-vous dès maintenant ou auprès du secrétariat sur les différents plannings, toute la CE doit s'y mettre, en lien avec les syndicats, notamment pour le final, pas toujours les mêmes !!!

Tournées effectuées : rue Mal Joffre, Cours de la République, rue R.Coty, ZAC Coty, rue Mal Galliéni, rue A .France, rue de Paris, Halles Centrales, Montmorency, Gravelle, Rue L.Brindeau, rue G.Brindeau, rue Bernardin de St Pierre, rue St Jacques, Quartier de l'Eure, Place Humbert, Saint François, Quai Southampton.

Pour RAPPEL, quatre millions de salariés sont concernés par ce scrutin national, qui reprend l'artisanat (bâtiments, magasins, garages, transport, nettoyage...), les particuliers employeurs (assistantes maternelles, garde d'enfants, employés de maison...), les professions libérales (salariés cabinets médicaux, notaires, laboratoires...), le commerce (restaurants, boulangerie, boucherie, alimentation...) et autres associations.

Sans oublier le réflexe « Elections TPE », pour chacun d'entre nous :

- ✓ **Donner de l'info et faire voter** voisins, amis, famille, coiffeur, boucher, garagiste, secrétariat de médecin, dentiste, assistante maternelle, petites entreprises qui sont concernés,
- ✓ **Laisser des tracts** dans les salles d'attente, comptoirs ou boîtes aux lettres...,
- ✓ **Placarder l'autocollant « Elections TPE 2012 »** sur tous les supports aux alentours des commerces et associations.
- ✓ **Pour les conseillers des permanences juridiques** : informer les personnes qui viennent nous voir, leur communiquer nos écrits (tracts, participation au scrutin...)

TOUS ENSEMBLE, FAISONS LE PARI DU VOTE CGT !

ELECTIONS TPE 2012

(Distribution tracts/livrets – commerces, cabinets médicaux, entreprises diverses)

<u>DATES</u>	<u>LIEUX</u>	<u>HORAIRE</u>	<u>NOMS (SYNDICAT) / minimum = 6 camarades</u>	<u>Nbre</u>
mardi 03 juillet	Rond-Point/Cours de la République/Mal Joffre	10h-12h	B.Fieuret(JP/L.Bourlé (dresser)/S.Gloquel(J.Richer(impôts)/P.Lebaich(AS)/R.Kubecki(sidel)/B.Hervé(sncf)/M.Cosquer(pole emploi)	8
mardi 10 juillet	Graville/Champs Baret/Béreault /Brindeau	10h-12h	D.Morel + 1 camarade(dresser)/J.Richer(impôts)/P.Lebaich(AS)/M.Rodriguez(Sidel)/B.Hervé(sncf)/J.M.Girault(FAPT)/L.Bragance(GPMH)/W.Delannoy(madrf)	9
mardi 17 juillet	ZAC Coty	10h-12h	S.Lederc(VRlesko(pole emploi)/ F.Hauguel(edf)/B.Fieuret(dresser)	4
mardi 24 juillet	Thiers/ Hôtel de ville	14h-16h	S.Lederc(pole emploi)/R.Docteur(santé)/ F.Hauguel(edf)	Annulée, reportée au 18/09
mardi 07 août	Saint Roch/Gobelins	14h-16h	S.Lederc(pole emploi)/F.Hauguel(edf)	Annulée, reportée au 23/10
mardi 21 août	Rue de Paris/Halles Centrales	10h-12h	F.Hauguel(edf)/ S.Gloquel +J.Richer(impôts)/P.Lebaich(AS)/ B.Hervé(sncf)/ R.Kubecki(sidel)/E.barq(café)	7
mardi 28 août	Saint François/Quai de Southampton	14h-16h	J.Richer(impôts)/P.Lebaich(AS)/E.Barq(café)	3
mardi 04 septembre	Docks Vauban/Magasins généraux	11h-12h	J.Richer(impôts)/P.Lebaich(AS)/E.Barq(café)/P.Lecorre(santé) / P.Lebas(retraité)/R.Kubecki(sidel)/JP.Pain(retraité)	7
mardi 11 septembre	Neiges/Bld de Graville/Bld J.Durand	14h-16h	Collage (M.Dona/B.Hervé)	Annulée reportée au 20/11
mardi 18 septembre	Quartier de l'Eure	10h-12h	M.Cosquer(P.Emploi)/Djourel(Educ)/ O.Duval(Pénitenciaire)/.Richer(impôts/E.barq(café)	5
mardi 25 septembre	Mare au Clerc/Mare-Rouge	10h-12h	S.Lederc(P.emploi)	Annulée
mardi 02 octobre	Plage/Saint Adresse	10h-12h		Annulée reportée semaine TPE
mardi 09 octobre	Ste Cécile/Aplemont/Caucrauville	14h30-16h30		Annulée reportée semaine TPE
mardi 16 octobre	Thiers/Hôtel de ville	14h30-16h30	S.Lederc +M.Cosquer(P.Emploi)/D.Fortuné(VDH)	
mardi 23 octobre	Saint Roch/Gobelins	10h-12h	S.Lederc(P.emploi)	
mardi 30 octobre	Bayonvilliers/Sanvic	10h-12h		
mardi 06 novembre	Rouelles/Harfleur-Beaulieu	10h-12h	O.Duval(Pénitenciaire)	
mardi 13 novembre	Neiges/Bld de Graville/Bld J.Durand	10h-12h		

ELECTIONS TPE 2012

(Distribution tracts/livrets – Collage – Voiture SONO)

SEMAINE « spécial TPE 2012 » du 19 au 23 novembre + 26/27 novembre

<u>DATES</u>	<u>LIEUX</u>	<u>HORAIRES</u>	<u>NOMS (SYNDICAT) / minimum = 2 camarades</u>	<u>Nbre</u>
<u>Lundi 19 novembre</u> Distribution Tracts	Mare au Clerc/Mare-Rouge/Montgaillard/ Plage/Saint Adresse/Octeville	9h-12h		
<u>Mardi 20 novembre</u> Distribution Tracts	Centres de Formation Professionnelle Ste Cécile/Aplemont/Caucriauville	14h30-16h30		
<u>Mercredi 21 novembre</u> Voiture SONO+ Collage	Le Havre	14h-16h30		
<u>Jeudi 22 novembre</u> Distribution Tracts	Saint Roch/Gobelins/ Thiers/ Hôtel de ville/Bld de Strasbourg/J.Lecesne	9h-12h		
<u>Vendredi 23 novembre</u> Collage	Le Havre et alentours (Octeville-St Adresse-Montivilliers-Rouelles...)	14h-16h30		
<u>Lundi 26 novembre</u> Voiture SONO	Le Havre et alentours (Octeville-St Adresse-Montivilliers-Rouelles...)	14h-16h30		
<u>Mardi 27 novembre</u> Distribution Tracts + Collage	Gare SNCF/ZAC Coty Le Havre et alentours	7h00- 12h00		

NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE ET DES JOURS FERIES !! AGISSONS !!

Ouverture des magasins le dimanche ?



**Défendre le repos dominical :
c'est l'affaire de tous !**

Après Auchan Perpignan, les Monoprix, les DIA etc...**les salariés du commerce disent NON au travail du dimanche et des jours fériés !**

Les salariés du commerce ont le droit comme les autres à une vie de famille, d'avoir des loisirs. D'autant plus, que travailler le dimanche ne génère pas plus d'emploi. Le dimanche doit rester un jour de repos commun à la majorité des salariés.

Dans le cas d'un dimanche travaillé exceptionnellement, déclenchement au minimum, d'un paiement double et d'un repos compensateur. Et bien sur, l'abrogation de l'amendement Debré concernant les commerces de l'ameublement qui peuvent ouvrir tous les dimanches sans majoration. Ouvrir un véritable dialogue social territorial.

La CGT affirme qu'il existe d'autres solutions pour relancer l'économie, cela passe par la revalorisation du pouvoir d'achat et des salaires.

Le travail du dimanche et des jours fériés a des conséquences sur le salarié on connaît les agissements des patrons pour transformer le volontariat en exigence.

Les conditions de travail dans le commerce sont déjà déplorables, les salaires sont des salaires de misère et il faudrait encore en plus éclater les familles.

Battons-nous ensemble pour de véritables revendications :

- ➡ Le SMIC à 1700 euros dès l'embauche avec doublement du salaire en fin de carrière,
- ➡ Une allocation d'autonomie pour les étudiants salariés,
- ➡ Une sécurisation des parcours professionnels, avec une véritable formation professionnelle,
- ➡ Deux jours de repos consécutifs,
- ➡ Une durée de travail hebdomadaire à 35h,
- ➡ Pas de temps partiels imposés
- ➡ Pas de suppressions d'emplois dans les FNAC après les restructurations,
- ➡ ...

La CGT est là pour vous informer, vous organiser, n'hésitez pas à nous contacter.

Union des syndicats CGT du Havre
119 cours de la République
76600 Le Havre
Tél : 02 35 25 39 75
Mail : cgtlehavre@wanadoo.fr



Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités CGT

Le Gouvernement doit répondre aux exigences des retraités maintenant

Le 11 octobre 2012 a marqué une étape importante dans la mobilisation des retraités.

Plusieurs milliers de retraités, dont 12 000 à Paris, sont descendus dans les rues des principales villes de France, dans un cadre unitaire.

Partout les mêmes revendications : **le pouvoir d'achat, 300€ de rattrapage immédiat, pas de retraites au-dessous du SMIC pour une carrière complète, une véritable Loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale, et l'accès aux soins pour les retraités et personnes âgées.**

La CGT revendique également le retrait du projet du Gouvernement d'imposer à la hauteur de 0,15% en 2013 et 0,30% en 2014 les revenus des retraités imposables, pour financer la future Loi sur l'aide à l'autonomie.

Le succès de cette journée doit servir, dans un cadre unitaire plus large, à exiger de véritables négociations à partir des préoccupations des retraités et personnes âgées.

Pour sa part, l'UCR-CGT lancera une campagne nationale sur le pouvoir d'achat dans les tous prochains jours.

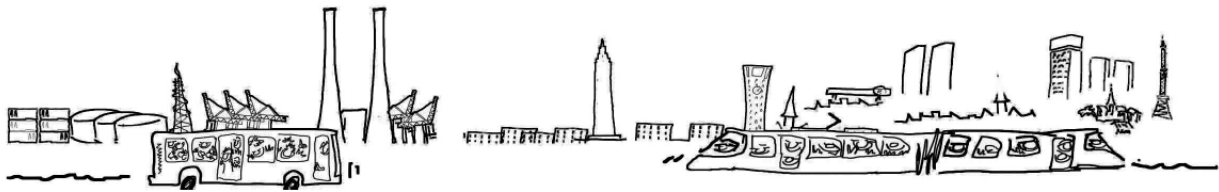
Le Gouvernement doit apporter rapidement des réponses concrètes aux exigences exprimées le 11 octobre, et comme depuis de nombreuses années.

Les retraités de notre pays, comme partout en Europe, exigent une véritable solidarité intergénérationnelle. Ils refusent l'opposition jeunes/retraités, actifs/retraités et la stigmatisation orchestrée par certains.

L'UCR-CGT invite les retraités et personnes âgées :

- à prendre la parole et à se faire entendre,
- à s'organiser au sein des Organisations syndicales CGT territoriales et professionnelles retraités.

Fait à Montreuil, le 12 octobre 2012



La gratuité des transports publics, ça roule pour tous !

Les difficultés de circulation dans l'agglomération du Havre devraient encourager les moyens de transports alternatifs à l'usage des voitures individuelles... pour mieux vivre la ville.

Si demain, un tramway, dont certain-es d'entre nous ont exprimé le désir depuis très longtemps, peut améliorer l'offre de transport, c'est dès aujourd'hui que les responsables des collectivités territoriales pourraient proposer la gratuité des transports collectifs ou des prêts permanents de bicyclettes ordinaires ou électriques.

La gratuité permettrait aussi de corriger certaines injustices comme l'abonnement aux transports d'un-e salarié-e moins coûteux que celui des scolaires et étudiant-es. Nous pourrions ainsi échapper à la nouvelle carte à puce qui autorise une surveillance totale des moindres déplacements des usagers.

Le courrier adressé en Juin 2012 à la communauté d'agglomération et à la chambre de commerce pour ouvrir le débat sur la gratuité est resté sans réponse sérieuse. Pourtant, le prix payé par l'utilisateur couvre très partiellement (20% en moyenne) le coût des transports publics. La gratuité totale, qui pourrait être compensée par le versement direct des contributions employeurs, a démontré là où elle était mise en œuvre (Aubagne, Châteauroux, Hasselt...) qu'elle était extrêmement efficace pour améliorer notre environnement, diminuer le trafic des véhicules individuels et changer la vie en ville.

Premiers soutiens :

Solidaires au Havre, CGT Le Havre, CFDT Le Havre, UNEF, Sud Etudiant, AC !, Femmes Solidaires, CHOC, PG, FASE, NPA

signatures en ligne : <http://www.transportsgratuitslehavre.rezisti.org>

Pétition : pour des transports gratuits dans l'agglomération du Havre !

Dans l'agglomération du Havre aussi, **les transports publics ça peut rouler pour nous !** Les personnes soussignées réclament des discussions immédiates entre collectivités territoriales, représentant-es des patrons, des salarié-es et des usagers, directions des entreprises de transports publics pour très vite mettre en place la gratuité totale des transports publics.

[illegible]

à renvoyer maison des syndicats 119 cours de la république 76600 Le Havre
ou par mail à transportsgratuits.lehavre@gmail.com

signatures en ligne : <http://www.transportsgratuitslehavre.rezisti.org>

Les comptes et la stratégie PSA passés à la loupe

Le 11 octobre, le cabinet SECAFI, mandaté par le CCE, a rendu la première partie de son expertise. On est loin du rapport Sartorius qui, sur la base d'une analyse très superficielle, voulait justifier le plan de casse de l'emploi et la fermeture de l'usine d'Aulnay.

Alors que depuis des mois, les salariés et l'opinion publique sont abreuvés de déclarations catastrophistes, la première partie du rapport SECAFI apporte des éléments qui éclairent la situation financière de PSA.

Rectification des chiffres tronqués du 1^{er} semestre

Pour justifier son plan de casse de l'emploi, la direction PSA a annoncé en juillet des résultats semestriels catastrophiques. Le rapport SECAFI permet de rétablir quelques vérités.

Résultat net plombé

La Direction PSA a annoncé une perte de 745 millions €. En fait cette « perte » est quasiment créée de toute pièce par un jeu d'écriture avec des provisions exceptionnelles de 612 millions € !

Incroyable mais vrai : ces provisions exceptionnelles comprennent une somme de 127 millions € pour une prévision de perte de valeur du site d'Aulnay suite à l'annonce du projet de fermeture. En clair : La direction PSA justifie en partie la fermeture par la perte que va provoquer son annonce. M. Varin se mord la queue !

Vases communicants

Le résultat opérationnel courant de PSA est positif de 4 millions € mais la partie automobile (PCA) est mise dans le rouge artificiellement par des transferts aux autres sociétés du groupe PSA (GEFCO, Faurecia, Banque PSA) qui restent largement bénéficiaires.

Comme si l'on pouvait perdre de l'argent à fabriquer les voitures et en gagner à les transporter et à les vendre. Pour la CGT, il s'agit bien sûr d'une activité globale, car si PCA ne fabriquait pas de voitures, la banque PSA ne pourrait pas les vendre !

Ces transferts d'argent par surfacturations, sont notamment mis en lumière par le fait que la vente de GEFCO aux chemins de fer russes, va amener une baisse des prix facturés par GEFCO à PCA de 2,5 % !

Un jeu de cache-cash

La consommation de cash dont parle M. Varin (200 millions € par mois) est en réalité le résultat de dépenses-record à l'international. Les sommes passées dans les comptes au titre des investissements sont passées de 1,1 milliard € au 1^{er} semestre 2010 à 2,2 milliards pour la même période de 2012.

Chacun comprendra que si M. Varin paye en un temps record l'usine de Kaluga, la 3^{ème} usine chinoise, et l'augmentation de 50 % des capacités de production au Brésil, c'est comme si un salarié voulait se payer une maison neuve en 6 mois et se plaignait ensuite de ne pas y arriver !

La consommation de cash évoquée n'est que le non-étalement des dépenses de la politique de globalisation de M. Varin.

Un groupe peu endetté

Le rapport confirme

- que PSA est peu endetté (2,3 Milliards €) par rapport aux autres groupes automobiles,
- que son endettement a baissé de 23 % à 16 % au cours du premier semestre.

PSA dispose de 12 Milliards € de sécurité financière répartis comme ceci :

- Trésorerie 7,5 Mds €
- Actif financier : 1,3 Mds €
- Lignes de crédit : 3,130 Mds €

Pour autant, SECAFI considère que la situation financière de PSA est « tendue », qu'elle pose problème pour l'avenir, et en identifie notamment 5 causes (voir au verso).

Les véritables raisons d'une situation tendue

Les incertitudes qui pèsent sur la situation financière de PSA au cours des prochaines années résultent de 5 causes principales qui s'additionnent.

La baisse des ventes en Europe

C'est le résultat des politiques d'austérité pratiquées par les gouvernements européens sous l'égide de Bruxelles. Elles minent l'emploi et le pouvoir d'achat, entraînant les pays d'Europe dans une spirale dépressive.

La baisse des ventes est amplifiée pour le groupe PSA qui pratiquait traditionnellement un haut niveau de marge sur ses marchés. Le choix de la Direction PSA de « vendre cher » a des conséquences lourdes en période de baisse du pouvoir d'achat.

SECAFI pose la question des arbitrages de M. Varin entre la marge et le volume.

Arrêt des exportations en Iran

Cela prive le groupe PSA de 450 000 ventes par an pour des raisons politiques.

Est-ce aux salariés de PSA d'en payer le prix ?

Le rythme de la globalisation

M. Varin a choisi une mondialisation à marche forcée : 3^{ème} usine en Chine, usine en Russie, augmentation des capacités de production au Brésil. Ce dernier choix est particulièrement montré du doigt, le groupe PSA ayant toujours perdu de l'argent en Amérique Latine.

Pour SECAFI, le financement de ce rythme de globalisation n'est pas compatible avec le rétrécissement des marges dégagées en Europe.

Il est à noter que SECAFI n'indique pas que la production automobile en Europe ne serait pas rentable. L'expertise pointe le fait que les marges dégagées ici sont en baisse et ne suffisent pas à couvrir l'accélération du rythme d'endettement réalisé ailleurs.

La politique de rachat d'actions et de dividende

Depuis 12 ans, elle a coûté 6 milliards € à l'entreprise, dans le seul intérêt des actionnaires, au détriment du développement économique et de l'emploi. Elle s'est poursuivie jusqu'en août 2011.

6 milliards € ! Ce n'est pas une paille ! La famille Peugeot a placé cet argent dans les sociétés d'autoroutes (SANEF), instituts de sondage (IPSOS), maisons de retraite (ORPEA), Châteaux de Bordeaux (GUIRAUD) ou dans des fonds spéculatifs.

Pour la CGT, la question de la restitution des sommes ainsi détournées est posée.

Le rôle des agences de notation

Le rapport pointe le rôle de prédateurs des agences de notations, qui servent de chefs d'orchestre aux banquiers, et qui, en dégradant la note de PSA, risquent de renchérir les renouvellements d'emprunts prévus d'ici 2015.

La casse de l'emploi programmée par M. Varin apparaît plus comme un gage donné aux agences de notation que comme une réponse aux questions posées par le rapport.

A suivre ...

La première partie du rapport SECAFI rétablit donc un certain nombre de vérités.

La CGT y trouve la confirmation que ce qui est en cause, ce n'est pas le coût du travail en France, mais plutôt le coût du capital et l'appétit de M. Varin pour une globalisation à marche forcée avec son cortège de délocalisations et la casse de l'emploi en Europe.

La question n'est pas de trouver les financements de cette stratégie, mais d'en changer.

Cette première partie du rapport SECAFI sera suivie de 4 autres étapes :

- 06 novembre : Organisation industrielle et de la R&D.
- 12 novembre : Stratégie du groupe et environnement filière.
- 15 novembre : Effectif, social et RH
- Fin novembre : Rapport complet au CCE

Sur l'accord PSA/GM, la presse fait état de différentes rumeurs sur le partage des études et des productions et sur une fusion de PSA et OPEL. Nous devrions en savoir plus lors de la réunion du Comité européen du 24 octobre.

FRALIB LA LUTTE CONTINUE

Le 18 octobre matin s'est tenue l'audience devant le Tribunal des Prud'hommes, au sujet des retenues de salaires complètement injustifiées de 12 d'entre nous par la direction depuis début mai.

UNILEVER nous considère en grève, alors qu'aucune activité n'a repris sur notre site depuis juillet 2011.

La direction a brillé par son absence, elle était représentée par 2 avocats !!

La décision a été en délibéré au 8 novembre prochain !!

Vendredi 19 octobre 2012, un nouvel épisode judiciaire engagé par la direction.

Nos camarades Gérard CAZORLA Secrétaire du CE CGT et Olivier LEBERQUIER Délégué syndical CGT ont reçu une nouvelle convocation de la gendarmerie d'AUBAGNE pour des affaires aux motifs « d'entrave concerté et avec violence ou voix de faits à la liberté du travail » et « violence avec arme sans ITT ».

Chacun mesurera la gravité de ces nouvelles attaques qui s'inscrivent dans la tentative de criminalisation de l'action syndicale.

Au vu de l'urgence, nous comptons sur vous, nombreux au rassemblement que nous organisons pour accompagner nos camarades.

**Rendez-vous demain matin, vendredi 19 octobre à 8h30,
devant la Gendarmerie d'Aubagne (71 avenue du 19 mars 1962)**

ENCORE ET TOUJOURS :

CONTINUONS LE BOYCOTT DE LIPTON !

NOUS NE LAISSERONS PAS PARTIR LE THE DE L'ELEPHANT DE PROVENCE

Le thé de l'Eléphant est né il y a 120 ans à MARSEILLE,

L'Eléphant est Français, en Provence il doit rester.

Amicalement, les salariés de FRALIB en lutte.

<http://www.youtube.com/watch?v=BTxwjEnLA8>

Consulter notre site internet : <http://cgt.fralibvivra.overblog.com/> <http://www.cgt-fralibvivra.fr/> <http://gensol.arte.tv> <http://gensol.arte.tv/blog/2012/10/03/fralib-elephant-survivra/>

JOUR DE CARENCE : LES CHEMINOTS DOIVENT ETRE REMBOURSES !!

Alors que la Direction SNCF avait été contrainte dès le 6 juin dernier d'annoncer, dans le cadre d'une bilatérale avec la Fédération CGT des cheminots, la suspension de la « journée de carence » introduite par le précédent Gouvernement fin 2011, les CMGA viennent enfin d'être informés du lancement de la procédure de remboursement des retenues effectuées.

Ces remboursements doivent intervenir sur le bulletin de paie du mois d'octobre 2012.

La CGT appelle les cheminots à être vigilants sur la mise en œuvre de ces règlements et sur l'annulation effective du dispositif de la journée de carence en arrêt maladie.

Seules les dispositions du Chapitre 12 du statut et du RH 0359 sont applicables, comme l'a toujours affirmé et exigé la CGT.

La Fédération CGT des cheminots se félicite de ce juste retour des choses et sera vigilante dans le cadre du prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2013 pour qu'aucune disposition ne vienne affaiblir ou réduire les droits issus du Statut des cheminots.

Montreuil, le 24 septembre 2012



Carte à échanger auprès d'un militant CGT contre une adhésion officielle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Fonction : _____

Tél : _____ e.mail : _____ @ _____

Grade : _____ Établissement : _____

**ensemble. plus forts
pour gagner**

Fédération CGT des cheminots 263 Rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
adhesion@cheminotcgt.fr • www.cheminotcgt.fr • tél : 01 49 886 100

En direct des protocoles d'accords électoraux...



Accords signés :

→UNA (aide à domicile)

Accord signé le 24 septembre pour DP / CE : 1er tour fixé le 30 octobre

→PLASTEAM

Accord signé le 03 octobre pour DP : 1er tour fixé le 30 octobre

→ASCOT

Accord signé le 05 octobre pour DP : 1er tour fixé le 31 octobre

→BIJOUTERIE MILLIAUD

Accord signé le 18 octobre pour DUP : 1er tour fixé le 15 novembre

→CASM

Accord signé le 18 octobre pour DP : 1er tour fixé le 16 novembre

Faites parler de la CGT pour les élections à venir dans ces différentes entreprises auprès de vous : connaissances, amis, famille...

Pour présenter une liste CGT, et pour voter CGT !

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 ⇨ Niveau I

26 et 27 ⇨ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Septembre

Du 24 au 28 ⇨ CHSCT

Octobre

11 et 12 ⇨ Délégué du Personnel

25 et 26 ⇨ Feuille de paie / Protection
sociale

Mars

Du 19 au 23 ⇨ Niveau I

Mai

25 ⇨ Représentativité

Novembre

Du 13 au 15 ⇨ Prudis

Du 19 au 23 ⇨ Eco CE

Du 26 au 30 ⇨ Niveau I

Juin

Du 04 au 08 ⇨ Niveau I

28 et 29 ⇨ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Décembre

03 et 04 ⇨ Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Du 10 au 14 ⇨ Stage de formateurs

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Le jeudi 08/11 matin,

le lundi 12/11 toute la journée,

le mardi 11/12 toute la journée (collectif départemental),

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

A savoir :

Pour que les dossiers Prud'homaux soient traités le plus efficacement possible, notamment dans le cas de contestations de licenciements économiques, il faut vérifier que les Conventions collectives, accords de branches, d'entreprises et règlements intérieurs ont bien été transmis au Conseil du Havre, dès leurs signatures ou arrêtés d'extensions. L'employeur a l'obligation de le faire.

Vous avez demandé la police ...ne zappez pas

<http://www.arretsurimages.net/vite.php?id=14580>

Pierre Moscovici : Un ministre PS de l'Economie bien introduit dans le monde des affaires

<http://www.humanite.fr/politique/un-ministre-ps-bien-introduit-dans-le-monde-des-affaires-505493>

Gandrang, Fralib, Alizay, Petroplus...

Ils sont de plus en plus nombreux, ces salariés et syndicalistes, à porter des alternatives aux fermetures d'usines. Grande nouveauté : elles consistent non seulement à sauver des emplois, mais répondent à des préoccupations écologiques. Que font Arnaud Montebourg, ministre du « redressement productif » et Benoît Hamon, à l'Économie sociale et solidaire, pour les soutenir ? Alors que le Front de gauche critique l'absence de vision du gouvernement, Basta ! dresse le bilan.

<http://www.bastamag.net/article2705.html>

Les agendas NVO 2013 sont arrivés.

L'UL fait une commande groupée pour les syndicats qui le désirent.

Agenda de poche : 5,60€

Agenda planning : 6,20€

Carnet de notes : 5,60€

Agenda carré : 11,00€

Agenda de bureau : 15€

Les commandes sont à passer auprès de Lydia



Echos

→ Saison 2012

C.A. : + 5 %
Collectivités : 70 %
Individuels : 30 %

Diffusion Collectivités : - 10 %
Diffusion Individuels : + 43 %

Paiement Chèques Vacances : + 17 %

Une année à l'image
de la météo : en demi-teinte.

→ 2 nouvelles arrivées

Marceau BRIER

En sa qualité de Directeur du Développement, sa mission est d'être à votre disposition pour trouver les réponses adaptées à vos attentes.

Une certitude, de par sa qualité de « Producteur Propriétaire », TLCVacances à la capacité, avec vous de trouver la solution que vous attendez.

N'hésitez pas à le contacter.

Tél. : 02.35.21.82.42

marceau.brier@tlcvacances.fr

Laëtitia AVIEGNE

Réservations / Comptabilité

Elle suit particulièrement les villages Des Dives sur Mer, Plestin Les Grèves et Saint-Jean de Monts.

Vacances 2013

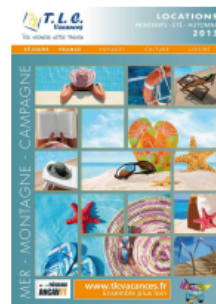
Les réservations sont ouvertes



Pass ' Escapade
Tarifs linéaires
Tarifs week-ends



www.tlcvacances.fr



Allotements, linéaires et réservations

au coup par coup, par téléphone,
par fax, par mail ou encore par internet
Nous avons une réponse adaptée à votre attente

Réservez sans attendre

Vacances Hiver et week-ends : Anne-Marie au 02.35.21.91.99

Linéaires et allotements : Dominique au 02.35.21.82.45

ou Marceau au 02.35.21.82.42

Vacances de la Toussaint

Dives sur Mer - T2 4 pers. : 365 €
Mont Saint-Michel – Mobil home 6 pers. : 335 €
Noirmoutier – Villa 5 pers. : 502 €
Saint-Cyprien – mobil home 4/6 pers. : 284 €

Inauguration le 25 octobre

TLCVacances fait la fête à l'occasion de son installation dans ses nouveaux locaux. Vous y êtes cordialement invités (voir coupon en annexe).

Retrouvez toute l'actualité, promotions, catalogues, nouveautés sur :

www.tlcvacances.fr

Réservations et paiements sécurisés en ligne - Tél. : 02.35.21.69.63 - reservations@tlcvacances.fr